

21.02.2007 - 18:20 Uhr

economiesuisse - La menace d'une pénurie d'électricité ignorée / À propos de la nouvelle politique énergétique de la Confédération

Zurich (ots) -

La nouvelle orientation de politique énergétique arrêtée aujourd'hui par le Conseil fédéral ne tient pas suffisamment compte des conclusions des scénarios énergétiques. Même en prenant des mesures rigoureuses, on ne pourra empêcher des lacunes dans l'approvisionnement. Pour les milieux économiques, la « stratégie transitoire » des centrales combinées à gaz n'est pas crédible. Elle ne tient pas compte des exigences de la protection du climat. Il est aussi incompréhensible d'attendre la fin de l'année pour présenter de nouveaux rapports.

A moyen terme, la Suisse sera confrontée à des goulets d'étranglement dans l'approvisionnement en électricité. La pénurie se manifesterait vers 2020 au plus tard et il ne sera pas possible, même en appliquant les mesures les plus rigoureuses, de l'empêcher sans nouvelles centrales nucléaires ou centrales à gaz. Le Conseil fédéral a au moins pris acte de cette prévision. Il faut néanmoins déplorer qu'il entende mettre le poids sur les mesures d'efficacité énergétique et les énergies renouvelables en dépit des contributions extrêmement faibles qu'il faut en attendre. Les différents scénarios montrent bien qu'il ne sera pas possible de freiner la consommation d'électricité. L'une des principales mesures envisagées aujourd'hui pour protéger le climat - le remplacement des chauffages à mazout par des pompes à chaleur - nécessitera encore davantage d'électricité. Même les bâtiments appliquant le programme Minergie ne peuvent se passer d'électricité pour l'aération.

Il faut se réjouir que le Conseil fédéral juge la construction de nouvelles centrales nucléaires nécessaire. Il n'en reste pas moins que, lorsqu'il n'évoque qu'un « déficit » d'approvisionnement, il méconnaît l'ampleur des risques encourus. Il s'agit tout de même de remplacer ou construire deux à trois centrales nucléaires. Cela représente 10 à 12 nouvelles centrales combinées à gaz. En matière d'émissions de CO₂, cela correspond aux émissions actuelles du trafic automobile, du trafic marchandises et du trafic aérien. Il est juste en revanche de charger le DETEC de raccourcir et de simplifier la durée des procédures nécessaires pour obtenir l'autorisation de construire de nouvelles centrales nucléaires. Si l'on parvenait à mettre en fonction les nouvelles centrales nucléaires dans les délais, on s'épargnerait les énormes émissions supplémentaires de CO₂ qu'impliquerait une « stratégie transitoire » avec des centrales combinées à gaz.

Enfin, il faut déplorer que l'on perde encore du temps jusqu'à la présentation des rapports. Les travaux préliminaires qui ont servi à élaborer les scénarios énergétiques ont duré trois ans. On dispose donc de suffisamment d'informations pour prendre des décisions. On ne comprend donc pas que le Conseil fédéral veuille s'accorder encore dix mois et qu'il renonce à parler clair déjà cet été, soit avant les élections fédérales.

Pour toutes questions :
Urs Näf
Téléphone : 076 330 25 56

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002808/100525248> abgerufen werden.